

Aide en faveur des missions locales et PAIO

Mise à jour : Il y a 10 ans

Nature et objectif de l'aide

Soutien à l'activité des missions locales et PAIO.

Bénéficiaires

Les missions locales et PAIO en charge d'aider les jeunes 16-25 ans à résoudre leurs problèmes d'insertion sociale et professionnelle en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

Taux d'intervention Cumul Modalités d'attribution et de versement

Le conventionnement s'établit sur la base d'objectifs partagés sur les priorités du Département en termes de publics cibles (jeunes sortants de l'ASE, jeunes en situation de handicap, jeunes bénéficiaires du RSA, jeunes en situation d'illettrisme, ...), de valorisation des politiques jeunesse du Département, de partenariat au travers de dispositifs (FAJ, parrainage...)

Pièces à fournir au dépôt du dossier

Rapport d'activité, bilan et compte de résultat, budget prévisionnel.

Direction de référence

Direction de l'Action Sociale et de l'Insertion.